

La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne

N°40 - Juillet 2024

LE MOT DU MAIRE

Vieillevignaises, Vieillevignois,

Nous voici à l'été 2024 dans un contexte bien mouvementé que ce soit côté météo ou côté politique.

Nous pouvons nous réjouir, à Vieillevigne, d'habiter dans un territoire épargné par les événements météorologiques et inondations que nous voyons trop souvent ces derniers temps.

Un village plein de vigueur avec, ce début d'année, un événement majeur qui est la réouverture de notre église après 18 mois de travaux. Je remercie tous ceux qui ont participé à cette aventure jusqu'à la cérémonie le 14 juin dernier.

La vigueur de notre commune est aussi sa jeunesse et son école.

La municipalité se mobilise en ce moment pour proposer à la rentrée prochaine une scolarisation à tous et dans des conditions optimales.

Je vous donne rendez-vous cette fin juillet à la fête locale !

Bon été à toutes et à tous,

Laurent Miquel



1

SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 5
Informations utiles	p 8

VIE DU VILLAGE



Budget communal

Le budget primitif de 2024 a été voté lors du conseil municipal du 11 avril 2024.

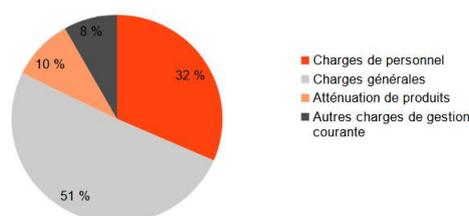
Il se répartit en 363 784,97 euros en fonctionnement et 511 693,97 euros de dépenses d'investissement, dont 67% de restes à réaliser de 2023.

Ces dépenses d'investissement sont majoritairement dédiées aux dépenses de réfection de l'église : 85% des restes à réaliser et 168 863 euros d'emprunts.

Les autres restes à réaliser se répartissent entre l'éclairage public, les bornes incendie, l'informatique de l'école, l'aménagement de l'école et les travaux de la plate-forme pour les ordures ménagères.

Les subventions aux associations sont reconduites à l'identique.

Dépenses de fonctionnement 2024



Taux d'imposition stables

Pour cette année encore, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui sont donc les mêmes que l'année dernière :

- Taxe foncière bâtie : 38,39 %
- Taxe foncière : 69,52 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,98 %

pour un produit attendu de 130 402 euros

2

Tri sélectif : ne pas emboîter !

Depuis janvier 2023, tous les emballages peuvent être mis au tri sélectif, et depuis le début d'année il vous faut les déposer dans les points d'apport volontaires disponibles sur la commune.

Néanmoins, nous vous rappelons que ces emballages doivent être jetés :

- vidés
- déposés en vrac
- séparés les uns des autres.

Les emballages emboîtés les uns dans les autres dits "emballages imbriqués" rendent la séparation technique (tri manuel et tri optique) difficile. Le tri optique ne reconnaît que l'emballage extérieur, ce qui engendre des mélanges de matière (une boîte de conserve emboîtée dans un carton ne sera pas reconnue) et un refus du recycleur.

C'est ainsi considéré comme une erreur de tri. Merci de faire attention à respecter cette consigne pour assurer le bon fonctionnement de la filière du recyclage.



Nids de poule

Suite aux fréquentes intempéries cette année, de nombreux nids de poule ont dû être rebouchés à deux reprises sur la route de Gardouch.

L'équipe municipale remercie chaleureusement les bénévoles ayant apporté leur contribution à ces opérations fastidieuses.

Les travaux de l'église sont terminés

Après 18 mois de travaux, le chantier de restauration de l'église Saint-Etienne s'est achevé en ce mois de juin 2024.

L'inauguration de l'église a eu lieu le vendredi 14 juin, en présence de plusieurs personnalités :

- Mme Emilienne Poumirol, sénatrice et conseillère départementale, représentant M. Vincini
- Mme Sophie Adroit, conseillère régionale
- Mme Florence Sieurat, conseillère départementale
- M. Olivier Guerra, maire de Gardouch
- M. Abdelrani Mahcer, maire de Montesquieu-Lauragais
- M. l'Abbé Daniel Saphy de la paroisse de Villefranche-de-Lauragais
- MM. Rémi Desalbre et Sylvain Lefort, architectes de Archesite.

M. le maire, M. Desalbre et Mme Poumirol ont coupé le ruban avant de pénétrer dans le chœur de l'église.

La mairie avait convié l'ensemble du village à la cérémonie et plus de 200 personnes se sont déplacées.



M. Laurent Miquel, le maire du village, a raconté avec émotion à la population l'épopée de cette rénovation dont les premières démarches ont commencé en 2020, période particulière il en est. Il a remercié l'ensemble des entreprises ayant participé aux travaux, l'ensemble des organismes ayant contribué au financement des travaux, les bénévoles du village ayant donné un coup de main à un moment ou un autre ainsi que l'équipe municipale qui s'est fortement investie sur ce projet.



M. Desalbre du cabinet d'architecture Archesite a exprimé sa satisfaction d'avoir travaillé avec l'équipe municipale de Vieilleville sur ce projet de rénovation.

Mme Poumirol a loué le courage de la mairie de Vieilleville d'avoir su porter un projet d'une telle ampleur pour un si beau résultat.

Enfin, M. Le curé a exprimé son admiration de ce lieu de culte qui va pouvoir à nouveau accueillir des offices.

Ces discours se sont achevés sur la prestation de la chorale de la BAM de Villeneuve. Les choristes, menés par leur cheffe de chœur, ont interprété cinq chansons qui ont résonné gaiement au sein de l'église.

A l'issue de la cérémonie, un buffet, préparé par Antoine Traiteur était offert par la mairie aux habitants du village qui ont pu se retrouver autour d'un moment convivial.



Incertitudes pour la rentrée à l'école



Suite à la suppression du poste de maternelle l'année dernière, l'école de Vieillevigne a fonctionné cette année en classe unique avec un effectif de 22 élèves des PS au CM2.

La gestion des 8 niveaux, malgré l'aide fournie par l'Inspection en professeurs remplaçants venant épauler Mme Gervais régulièrement, n'a pas été simple.

Néanmoins, grâce à son courage, son investissement et son abnégation, l'année scolaire s'est déroulée normalement et correctement.

Nous avons la connaissance depuis quelques mois, avec de nouvelles inscriptions, que l'effectif pour la rentrée 2024 serait porté à 24 élèves.

Evidemment, il semble difficile à tout le monde de subir une nouvelle année scolaire dans la configuration en classe unique sur 8 niveaux avec un effectif encore plus conséquent.

Un travail en coordination entre la Mairie, Mme la directrice et l'Inspection a été démarré depuis quelques mois pour tenter de trouver une solution pour alléger, rendre plus confortable et plus efficace l'enseignement dans notre école pour la rentrée 2024. Si une réouverture traditionnelle, bien que semblant possible à un moment, à été écartée par les services de l'Education Nationale pour raisons budgétaires, nous avons encore en étude et en attente de décision de ces mêmes services d'autres possibilités d'amélioration. Malheureusement, ces décisions, en attente de la fin de période de réserve liée aux élections, ne seront connues que dans l'été.

Mme Séverine GERVAIS va quitter son poste après 8 ans passés dans l'école de notre village. Nous avons apprécié son travail, son investissement et surtout les rapports cordiaux et efficaces que nous avons pu avoir toutes ces années malgré quelques difficultés à gérer comme le Covid et dernièrement la suppression de poste. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière sous d'autres cieux.

Elle sera remplacée pour la rentrée 2024 par Mme Charlène MARQUEYSSAT à qui nous souhaitons la bienvenue.

En remerciant encore tous les acteurs autour de l'école et de la jeunesse du village et en souhaitant recevoir les meilleures nouvelles possibles de la part des instances, nous nous tenons prêts à réagir du mieux possible à toute éventualité pour préparer la rentrée 2024.

Bonnes vacances à tous

La commission scolaire

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Le Comité des fêtes

Comité des fêtes



Vieilleville

Attention, attention, braves gentes de Vieilleville, ne manquez pas les prochaines étapes de cette seconde partie de 2024 !!!!!!!

La Préparation de la Fête : le 6/07

- Nous vous attendons nombreux dès 18h, pour les derniers choix de la fête, les menus et le peaufinage de l'organisation
- Et surtout, pour le repas partagé qui suivra et nous permettra de tester dans les meilleures conditions la sono et les pas de danse de chacun

La Fête de Vieilleville : du 25 au 28/07

- Le 25/07 : le concours de **Belote**
- Le 26/07 : le repas accompagné de la **Bandas** les AOC's
- Le 27/07 :
 - **L'Aubade**
 - Le concours de **Pétanque**
 - Le concert avec le célèbre groupe **Connexion** et à manger et à boire
- Le 28/08 :
 - **L'Apéro** du comité (après la messe et la célébration aux morts)
 - Le concours de **Pétanque**
 - Un **DJ** pour animer la soirée



Et puis la suite suivra, c'est ce qu'elle sait faire de mieux :

- Le **Méchoui** et une pièce de **Théâtre**
- Le tout calé au mieux entre septembre et novembre

Et rappelez-vous, les mots clé de notre réussite :

Convivialité
Partage
Rencontre
Ancré
Cohésion
Entrain
Amitié
Gaieté
Plaisir
Joie 44
Vieilleville

Le comité des fêtes de Vieilleville

Pour résumé, les dates à venir pour la fin de l'année :

Fête du village	Jeudi 25 au dimanche 28 juillet
Repas Méchoui	Dimanche 15 septembre
Soirée Théâtre	Samedi 30 novembre
Assemblée générale	Samedi 7 décembre (11h)



Merci à tous,

Oui grâce à vous, Mairie, parents, enfants, cette année à encore été une réussite. Nous avons pu proposer plusieurs évènements comme :

- Le goûter de rentrée pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et présenter l'association,

- Halloween et son défilé de monstres,
- Les festivités de Noël, des ventes de chocolats,
- Le Carnaval et sa parade de costumes,
- La course d'orientation.
- Et bien sûr les ventes de viennoiseries tout au long de l'année

Les bénéfices récoltés au cours de ses différentes manifestations ont pu aider au financement de la sortie à Orlu, de l'intervention de "Rêve de ciel", venu faire découvrir à nos enfants les mystères du ciel et de la fête des enfants.



6

L'année s'est clôturée le 07 juin par la Fête des Enfants. Après une Kermesse organisée par l'école et une tombola 100% gagnante pour nos petits chérubins, les petits et leurs proches se sont retrouvés sur la place du village pour profiter d'un moment de partage et de convivialité, autour du manège à vélo.



La tombola aura gâté les participants.

Nous remercions chaleureusement tous les commerçants pour leur générosité.

L'association a offert le goûter aux enfants et l'apéritif de l'amitié, la soirée s'est poursuivie de manière festive autour d'un repas partagé dans la cour de l'école.

La Chouette Ecole tient encore à remercier les parents, l'équipe enseignante, le personnel de mairie, la mairie, les villageois et bien évidemment les enfants qui ont participé tout au long de l'année à la réussite des événements proposés.

Pour vous investir dans l'association l'année prochaine, vous pouvez contacter l'équipe par mail à l'adresse lachouetteecole31290@gmail.com. Nous comptons sur vous!

Très bel été à tous!



Gymnastique/Pilates



Avec l'arrivée de l'été, encore timide cette année, l'activité « gym » au village va rentrer en sommeil jusqu'à la rentrée. La séance de Pilates du mercredi matin avec Alexia a connu une bonne fréquentation tout au long de la saison ; ce type d'activité physique correspond bien aux attentes de beaucoup de nos adhérentes, et le savoir-faire d'Alexia est unanimement apprécié. A la rentrée prochaine, cette séance de Pilates sera maintenue le mercredi matin sur un nouvel horaire (de 9 à 10 heures), et une seconde sera proposée le Jeudi soir de 18h45 à 19h45. Elles seront toutes deux animées par Lidwine, qui prend le relais d'Alexia, plus occupée désormais par ses activités sur Gardouch. Rejoignez-nous et goûtez au plaisir de pouvoir faire votre sport au village, sans devoir vous déplacer.

Les séances hebdomadaires reprennent à partir du mercredi 18 septembre.

→ cotisation par personne : 53 € par trimestre pour 1 séance hebdomadaire, 98 € par trimestre pour 2 séances hebdomadaires

Contact : Christine Claustres 06.79.98.45.58

Terrain de Basket/tennis

Le terrain de tennis/basket est resté très calme depuis Janvier, avec comme toujours une reprise avec le retour des beaux jours (il ne fallait pas les manquer !) et des grands tournois comme Roland-Garros. Pour rappel, la saison s'écoule de Septembre à Septembre, l'accès au terrain implique d'être à jour de sa cotisation annuelle, et donne droit à une clé utilisable par tous les membres d'un même foyer et leurs amis/invités. Pensez à régulariser vos cotisations, qui pourront servir à du petit entretien (trous dans le grillage, serrure...).

→ accès au court de tennis avec 1 clé personnelle, contre une cotisation de 40 € / famille / an.

Contact : Christophe Verheyden 06.88.61.01.64

Pétanque

Venez participer aux concours les vendredis soir dans une ambiance conviviale pour préparer ceux de la fête locale qui se dérouleront en doublette formées le samedi 27 et dimanche 28 juillet à 15h.

Bon été sportif à tous !

A.C.C.A. de VIEILLEVIGNE

Bonjour à tous,

Quelques mots de l'association de chasse. Pour les privilégiés qui se lèvent de bonne heure, ils ont pu observer des naissances de faisans et de perdreaux. Je pense que les cultures bio de Jean-Michel Marocco y contribuent mais le taux de survie est faible. Les prédateurs comme les buses, les pies, les corbeaux, les renards et les chats déciment 90 % de la nouvelle génération. Malgré cette sélection naturelle (hormis les chats), sur une

couvée il reste un ou deux oisillons qui deviennent adultes et qui de surcroît ont leurs quartiers dans la réserve de chasse, et c'est tant mieux car ce gibier sera totalement sauvage.

Promeneurs, n'ayez crainte ! Ces animaux sauvages ne sont pas dangereux et n'attaquent pas l'homme.

Pour finir, je souhaite ardemment le retour de l'été pour tout le monde et surtout le dernier dimanche de juillet (allez savoir pourquoi).

JM Recoché

INFORMATIONS UTILES

Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14
Courriel : mairie.vieillevigne@orange.fr
Site internet : www.mairie-vieillevigne-31.fr

La mairie est ouverte au public :
les lundis matins de 9h à 12h,
les mardis soirs de 17h à 19h
et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi
de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la
secrétaire, Camille Legendre.

Entreprendre



Six entreprises sont installées à Vieillevigne :

- *2A Rénov* : travaux de second oeuvre
☎ 06 75 11 44 00
- *Billon Dépannage* : artisan plombier,
chauffagiste ☎ 06 13 18 04 54
- *Da Santa rénovation*, artisan ☎ 06 12 21 43 32
- *Perrine Sylvestre* : modelage aux pierres
chaudes et réflexologie ☎ 06 79 63 08 41
- *SARL Souloumiac et Naudinat* : entreprise de
maçonnerie ☎ 06 14 17 28 45
- *Taxi du Canal du Midi* : entreprise de transport
☎ 06 61 76 45 48

Une assistante maternelle exerce au village :
Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

Bel été à tous !

Rédaction et mise en page : Géraldine MARTIN-HOUSSART - Laure MERCADAL - Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction des articles des associations par les responsables.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Ecole



Ecole ☎ 05 61 81 96 80
Courriel : ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directrice et professeure : Mme Charlène
Marqueyssat

Pour information, l'ALSH intercommunale
du mercredi après-midi pour les enfants de
Vieillevigne s'effectuera à l'école de Gardouch

Recensement citoyen



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les
3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune
doit alors se faire recenser auprès de la mairie de
son domicile pour obtenir une attestation
nécessaire pour l'inscription aux examens et aux
concours publics tels que le BAC ou le permis de
conduire.

Broyez vos déchets verts ou apportez-les à la déchetterie



Nous vous rappelons que depuis la loi
n° 2020-105 du 10 février 2020, il est interdit de
brûler des biodéchets (dont font partie les
déchets de jardin) à l'air libre ou en
incinérateurs. En effet, enflammer des végétaux,
surtout s'ils sont humides, dégage des
substances toxiques pour les êtres humains et
l'environnement. Les déchets verts produits
peuvent être facilement utilisés sur place pour
pailler ou faire du compost. Les végétaux qui
vous restent peuvent être apportés en
déchetterie.

Pour plus d'information :

[https://agirpourlatransition.ademe.fr/
particuliers/maison/feuilles-mortes-tonte-](https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/feuilles-mortes-tonte-)